

RAPPORT d'activités

FONDS DE
DÉVELOPPEMENT
DES TERRITOIRES
FDT

1^{ER} AVRIL 2017 AU
31 MARS 2018

MRC de
La Matanie



1. Mise en contexte

Il est de la responsabilité de la MRC de La Matanie d'assurer la gestion du Fonds de développement des territoires (FDT) que lui délègue le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT). À cet effet, l'entente relative au FDT intervenue entre le MAMOT et la MRC de La Matanie indique que celle-ci doit produire un rapport annuel d'activités au bénéfice de la population de son territoire.

Ce rapport d'activités du FDT trace d'abord un bilan des activités réalisées en regard des priorités d'intervention du FDT de la MRC, et ce, entre le 1^{er} avril 2017 et le 31 mars 2018. Il comprend également un bilan financier des sommes utilisées. En conclusion, il fait état des retombées globales du FDT sur le territoire de la MRC au terme de la 3^e année de l'entente relative au FDT.

2. Bilan des priorités d'intervention 2017-2018

Pour chaque année de mise en œuvre de l'entente, le Conseil de la MRC de La Matanie adopte les priorités d'intervention du Fonds de développement des territoires. Du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018, le FDT a permis à la MRC de soutenir la mise en œuvre des huit grandes priorités d'intervention suivantes :

1. La réalisation des mandats de la MRC au regard de la planification de l'aménagement et du développement de son territoire;
2. L'établissement, le financement et la mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement local et régional avec des ministères ou organismes du Gouvernement;
3. Le soutien aux municipalités locales en expertises professionnelles ou pour établir des partages de services et de ressources humaines, matérielles et financières (domaines social, culturel, touristique, environnemental, technologique ou autre);
4. Le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise incluant l'économie sociale et les coopératives et la promotion de l'entrepreneuriat;
5. Le soutien au développement rural dans le territoire de la MRC;
6. Le soutien au développement, à l'accueil et à la promotion touristique;
7. Le développement de créneaux d'excellence qui contribuent au positionnement de La Matanie, notamment le secteur maritime, l'imagerie numérique et la culture, l'éolien, l'agriculture, la forêt et le tourisme;
8. La mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants :
 - pour améliorer ou offrir des milieux de vie sécuritaire et de qualité, notamment dans les domaines social, culturel, touristique, agricole, économique, technologique, environnemental et de la mobilité de la population;
 - pour viser l'attraction et la rétention de la ressource humaine (nouveaux arrivants et natifs) et répondre aux enjeux du vieillissement de la population;
 - pour encourager l'implication sociale, la solidarité et l'inclusion sociale;
 - pour développer, diversifier et consolider l'économie du milieu;
 - pour favoriser l'émergence d'une économie plus verte basée sur les principes des 3RV, de l'économie circulaire et contrer les changements climatiques et leurs impacts;
 - pour faire connaître et exploiter de manière durable nos richesses naturelles;
 - pour mettre en valeur nos paysages et notre patrimoine.

Les prochaines sections du rapport d'activités présentent ce qui a été réalisé au 31 mars 2018 pour chacune des priorités du FDT.

2.1 La réalisation des mandats de la MRC au regard de la planification de l'aménagement et du développement de son territoire

a) Aménagement du territoire

Les activités en aménagement du territoire réalisées par la MRC ont été rendues possibles grâce à une contribution de 125 655 \$ du FDT. Les principales réalisations du service de l'aménagement et de l'urbanisme sont décrites ci-dessous.

Plan d'aménagement intégré des terres publiques intramunicipales

La *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (LAU) précise que toute MRC est tenue de maintenir en vigueur, en tout temps, un schéma d'aménagement et de développement (SAD). En 2017-18, la MRC a complété la rédaction d'un plan d'aménagement intégré pour les terres publiques intramunicipales (TPI) dont elle assume la gestion. Faisant partie intégrante du SAD, cette planification a nécessité la réalisation de nombreuses analyses dont la mise à jour du portrait des TPI (ex. : droits fonciers, éléments d'intérêt et contraintes à l'aménagement, activités sensibles, encadrements visuels). La MRC a également évalué le potentiel de développement de diverses activités sur le territoire, soit le développement éolien, minier, acéricole, récréotouristiques (villégiature incluse), faunique et autre. À partir de relevés terrain et de photo-interprétation, l'ensemble du réseau d'accès aux ressources (chemins forestiers), incluant les ponts et ponceaux, a été classé en fonction de ses caractéristiques. Ce classement a permis d'identifier un réseau prioritaire pour favoriser l'accès au territoire en tenant compte des différents usages (ex. villégiature, exploitation forestière, exploitation minière, sports motorisés), tout en limitant les investissements liés à la création et l'entretien de voirie. Concernant l'aménagement forestier, la MRC a réalisé des analyses à l'échelle des peuplements forestiers pour créer des affectations particulières, allant de la préservation à l'exploitation de la ressource ligneuse. Cette répartition s'est inspirée de celle applicable dans le plan de protection et de mise en valeur de la forêt privée. Elle sert également à implanter une gestion de la compatibilité des activités assurant la pérennité du potentiel forestier et récréatif des TPI et à éviter d'éventuels conflits entre usagers. Le plan d'aménagement intégré est accompagné d'un plan d'actions pour les années 2018-2022.

Vers un premier énoncé de vision stratégique

La LAU précise également qu'une MRC doit maintenir en vigueur un énoncé de vision stratégique en lien avec les enjeux sociaux, économiques, environnementaux et culturels. Il s'agit de favoriser l'adhésion de la communauté à des cibles de développement qui intègrent le progrès social, la préservation de l'environnement, l'efficacité économique et le développement culturel. En 2018, la MRC a entrepris la réalisation d'un premier énoncé définissant La Matanie souhaitée par le milieu dans un horizon 2030. Les premières analyses, servant à documenter les enjeux de développement, ont été réalisées à l'hiver.

Orientations gouvernementales en aménagement du territoire (OGAT)

Le service de l'aménagement du territoire a également participé aux consultations sur les orientations gouvernementales en lien avec le développement durable des milieux de vie, le territoire et les activités agricoles, le territoire public, les hydrocarbures et la forêt et la faune. Il a notamment été impliqué dans un comité de travail de la Fédération québécoise des municipalités et dans l'établissement d'une position commune des MRC bas-laurentiennes. Dans ces analyses et représentations, le service a mis de l'avant la modulation des OGAT pour qu'elles prennent en considération les enjeux ruraux affectés par les enjeux de vieillissement et de décroissance démographique. Les professionnels de la MRC ont assisté aux formations données sur les nouvelles OGAT (ex. mines). Une vigie a aussi été réalisée en lien avec le suivi de l'adoption d'un cadre normatif définitif par le gouvernement du Québec en lien avec les enjeux de l'érosion et de la submersion côtière.

Plan directeur intégré de la rivière Matane

Le service de l'aménagement du territoire a entamé la réalisation d'un plan directeur intégré de la rivière Matane, notamment afin d'en valoriser le potentiel récréotouristique. Pour réaliser ce plan, la rivière a été répartie en tronçons, dont un premier a été traité en 2017-18, soit le tronçon du centre-ville, compris entre le barrage Mathieu-D'Amours et le fleuve Saint-Laurent. Outre une caractérisation visant à faire ressortir les forces et les faiblesses des aménagements existants et identifier des opportunités de développement, des consultations des groupes intéressés par la rivière ont été effectuées, incluant les représentants de la ville de Matane, pour identifier une vision de développement. Cette vision servira à identifier les interventions de mise en valeur sous forme de scénarios de développement.

Stratégie de développement du secteur agricole

La MRC avait suspendu la démarche devant conduire à l'adoption de sa stratégie de développement du secteur agricole en 2014. Inspirée du guide de réalisation des plans de développement de la zone agricole, cette planification issue de la concertation locale favorise le développement durable des activités agricoles. Elle repose sur un état de situation et sur la détermination des possibilités de développement et propose des actions concrètes. En 2017-18, la MRC a réactualisé ses travaux et complété la rédaction de la stratégie laquelle a été adoptée par son Conseil en mai 2018.

Zone industrialo-portuaire (ZIP) de Matane

Le service de l'aménagement et de l'urbanisme s'est engagé dans l'établissement d'une planification de développement de la ZIP de Matane. Il s'est également largement impliqué dans la réalisation d'études. Principalement, de l'expertise a été fournie afin de supporter le ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation dans la rédaction du devis de services professionnels pour la caractérisation des milieux hydriques et humides, pour le suivi des travaux sur le terrain et le suivi auprès des propriétaires fonciers concernés. L'objectif était de déterminer les contraintes existantes sur les terrains disponibles à des fins de construction.

b) Développement territorial

Dans l'exercice de sa compétence en développement local et régional, la MRC de La Matanie a conclu des ententes afin de se concerter à l'échelle du Bas-Saint-Laurent avec les différentes MRC ainsi que différents partenaires de la société civile. Un montant de 20 998 \$ a été versé au Collectif régional de développement (CRD) du Bas-Saint-Laurent. Le CRD a notamment permis la signature d'ententes sectorielles, lesquelles sont présentées à la section suivante.

Toujours en partenariat avec le CRD, la MRC a consenti un montant de 7 830 \$ du FDT pour supporter les initiatives régionales d'attraction et de rétention des nouveaux arrivants.

2.2 L'établissement, le financement et la mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement local et régional avec des ministères ou organismes du gouvernement

Dans une volonté de mettre en place des mesures visant à améliorer et à accentuer la concertation et les actions favorisant le développement des arts et des lettres sur le territoire du Bas-Saint-Laurent, le Conseil des arts et des lettres du Québec, les huit MRC du Bas-Saint-Laurent et les villes de La Pocatière, Matane, Rimouski, Rivière-du-Loup et Mont-Joli ont signé une entente de partenariat territorial en lien avec la collectivité du Bas-Saint-Laurent. Cette entente, dont la première année débute en 2016-2017, prévoit une contribution financière de 13 200 \$ de la MRC de La Matanie, et ce, jusqu'au 31 mars 2019.

Dans le but de soutenir financièrement les services de travail de rue présentement déployés dans les huit MRC du Bas-Saint-Laurent, pour la période du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2019, le Collectif régional de développement du BSL, les Centre intégré de santé et de services sociaux du BSL et les huit MRC ont signé une entente de partenariat. Cette entente prévoit une contribution minimale de 25 000 \$/année de la MRC de La Matanie, et ce, jusqu'au 31 mars 2019. En juillet 2017, la MRC a signé une entente avec le ministère de la Sécurité publique du Québec permettant de bonifier le service de travail de rue sur le territoire. Cette entente prévoit une contribution financière de 37 500 \$ du MSPQ pour l'année 2016-2017 et une contribution de 27 500 \$ pour les années 2017-2018 et 2018-2019.

Afin de développer l'entrepreneuriat social, les MRC du Bas-Saint-Laurent et le ministère de l'Économie, des Sciences et de l'Innovation ont convenu d'une entente spécifique pour supporter le travail du Pôle d'économie sociale du Bas-Saint-Laurent. Pour l'année 2017-2018, une somme de 1 894 \$ a été engagée dans le FDT de la MRC de La Matanie.

Afin de supporter la commercialisation des produits bioalimentaires du Bas-Saint-Laurent, les huit MRC du Bas-Saint-Laurent et le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) ont convenu d'une entente sectorielle. Pour l'année 2017-2018, une somme de 9 472 \$ a été engagée dans le FDT de la MRC de La Matanie.

2.3 Le soutien aux municipalités locales en expertises professionnelles ou pour établir des partages de services et de ressources humaines, matérielles et financières

L'équipe de développement rural accompagne les municipalités dans la mise sur pied d'initiatives visant le partage de ressources humaines et/ou matérielles. Encore cette année, un soutien continu est offert au projet de loisir intermunicipal regroupant les municipalités de Sainte-Félicité, Saint-Adelme, Saint-Jean-de-Cherbourg et Grosses-Roches. Une nouvelle orientation est donnée au projet, en faveur du développement récréotouristique de ce secteur. La coordonnatrice en poste accompagne les municipalités dans le renforcement et la mise sur pied de projets ayant des retombées économiques pour le secteur. L'expertise offerte permet de maintenir actif le comité de suivi du projet, de procéder à une évaluation évolutive et de veiller à la pérennité de celui-ci.

La Table de concertation en développement rural (TCDR) réunissant les comités de développement local continue également ses activités. La TCDR permet de partager, d'avoir une ouverture d'esprit, d'échanger de nouvelles idées. Pour les représentants des comités de développement, c'est une source de motivation ! Les rencontres de la TCDR en 2017-2018, ont principalement servi à préparer une journée de travail entre les corporations de développement et les élu(e)s. Trois objectifs ont été priorisés pour l'organisation de cette grande rencontre :

1. Se sentir plus concernés, responsables, impliqués, motivés et mobilisés;
2. S'assurer de développer une compréhension commune du développement local et de tenir compte des plans de développement;
3. Connaître les rôles et responsabilités des élus, dg et corporations de développement.

Cette journée : « Mieux se connaître, mieux travailler ensemble » a été tenue le samedi 2 juin 2018. La MRC a contribué à l'organisation de cette journée pour un montant de 5 778 \$ en 2017-2018.

Aussi, depuis 2016, la Table en loisir de La Matanie est piloté par une conseillère en développement rural et d'autres partenaires tels que l'URLS, le CISSS-BSL et COSMOSS. Quelques collaborations entre municipalités sont issues de cette Table. Accompagnée par la MRC, le CISSS et l'URLS, la Table en loisir a permis la mise sur pied d'un calendrier promotionnel d'activités hivernales : « Ski s' passe en Matanie 2018 ». Plusieurs municipalités ont offert des activités hivernales extérieures pour les familles au cours des mois de janvier et février. Au total, 187 jeunes ont participé aux activités offertes.

Les conseillères en développement rural sont disposées à soutenir les municipalités pour toute autre forme de partage.

2.4 Le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise incluant l'économie sociale et les coopératives et la promotion de l'entrepreneuriat

Le service de développement économique offre des services-conseils aux promoteurs et aux entreprises de La Matanie. À cet effet, une aide professionnelle est apportée pour la rédaction d'un plan d'affaires et de prévisions financières. Le service collabore avec différents partenaires à la recherche de financement et de montage financier. Dans une vision de consolidation et de développement de projets sur le territoire, l'équipe économique gère une cellule de mentorat d'affaires et assure un suivi en entreprise. La promotion et la sensibilisation à l'entrepreneuriat sont au cœur des priorités du service.

Voici quelques-unes des actions réalisées par la MRC au 31 mars 2018 :

- Gestion de la mesure Soutien au travail autonome (Programme de Services Québec);
- Relance d'un FLS (Fonds local de solidarité);
- Gestion de la cellule de mentorat de La Matanie;
- Coordination locale du Défi OSEntreprendre;
- Membre du service de recrutement de La Matanie;
- Membre du comité « Éducation, relève et mentorat » de l'organisme FIDEL (*Fonds d'Innovation et de développement économique local de la Matanie*);
- Membre du Comité Emploi de la Matanie.

De plus, la MRC a apporté un soutien financier et technique aux projets suivants :

Promoteur	Titre du projet	Coût total du projet	Montant accordé
Automobiles Michel Forbes	Démarrage entreprise	20 000 \$	1 000 \$
C-I-M Informatique	Expertise professionnelle et commercialisation	9 650 \$	4 825 \$
Jimmy Fortin	Expansion d'entreprise	100 000 \$	4 000 \$
AutoMod	Démarrage entreprise	25 000 \$	1 500 \$

Promoteur	Titre du projet	Coût total du projet	Montant accordé
IDNum Technologies	Consolidation	65 000 \$	4 000 \$
Occasion Sport	Expansion d'entreprise	25 000 \$	5 000 \$
Relais St-Adelme	Démarrage	305 000 \$	5 000 \$
Montant accordé		549 650 \$	25 325 \$

Aux montants engagés en aide financière aux entreprises, s'ajoutent les frais de fonctionnement du service d'aide en développement économique au montant de 159 539,91 \$.

2.5 Le soutien au développement rural dans le territoire de la MRC

Le soutien au développement rural sur le territoire de la MRC comprend des services d'accompagnement, de conseil, d'animation et de mobilisation du territoire. En plus, d'offrir une aide technique aux municipalités rurales et comités locaux, les conseillères en développement rural entretiennent différents liens avec les organismes et institutions des secteurs sociocommunautaires, touristiques, de la santé et de l'éducation et participe à plusieurs tables de concertation qui traitent d'enjeux territoriaux. Parmi les dossiers travaillés cette année :

- Organisation d'une journée de formation destinée aux employés, gestionnaires ou bénévoles d'organismes. Les objectifs étaient d'outiller les organismes pour maximiser leur capacité de recherche de financement autre qu'auprès des bailleurs de fonds gouvernementaux. Les 11 participants ont reçu les outils nécessaires pour déterminer de nouvelles stratégies de sollicitations, les objectifs attendus, un échéancier réaliste et les ressources humaines nécessaires pour y arriver. Suite à la formation, les participants ont eu accès à une heure de consultation sous la formule « coaching à distance ». Cette activité a bénéficié d'une contribution du FDT de 1 069,21 \$;
- Révision de la Politique de soutien aux projets structurants (PSPS) pour améliorer les milieux de vie;
- Promotion de la PSPS auprès des élus et des organismes concernés;

- Accompagnement des demandes dans le Programme de développement des communautés – volet local, lequel comprend le support aux projets structurants locaux;
- Accompagnement des corporations de développement local dans le Programme de soutien à la vitalité rurale, lequel vise à favoriser la prise en charge de l’animation et de la mobilisation des communautés;
- Planification, organisation, animation et/ou participation aux différents groupes de travail ou tables de concertation locale et régionale : Table de concertation des aînés de La Matanie, Table de concertation en développement rural, Table tourisme, Table attraction et rétention, accompagnement de la démarche COSMOSS dans les diverses priorités, Table des agents de développement rural du Bas-Saint-Laurent, Table en loisir rural;
- Suivi du Plan d’action MADA de la MRC et des plans d’actions MADA locaux et collaboration à divers projets : déploiement des services alimentaires dans La Matanie, Salon des Aînés Actifs en Action, projet Flambeaux de La Matanie, promotion du transport collectif auprès des aînés, etc.;
- Suivi et accompagnement de la chargée de projet pour l’élaboration des politiques familiales municipales pour huit municipalités sur le territoire et la MRC de La Matanie. La MRC a consenti un montant de 14 740 \$ du FDT pour l’accompagnement des démarches PFM et MADA;
- Accompagnement technique dans le montage de différents projets locaux et territoriaux;
- Veille stratégique par l’envoi systématique de courriels d’informations liées au développement rural et aux différentes sources de financement de projets.

En somme, la MRC, en collaboration avec ses partenaires, offre un soutien technique d’accompagnement des municipalités et des collectivités dans leur développement socio-économique par l’animation du territoire, la connaissance et l’analyse du territoire et l’expertise technique. Aux montants engagés en aide financière par le FDT, s’ajoutent les frais de la masse salariale du service de développement territorial au montant de 144 871,25 \$.

2.6 Le soutien au développement, à l’accueil et à la promotion touristique

Au cours de l’année 2017-2018, la MRC de La Matanie a consacré 100 000 \$ via le FDT pour le développement et la promotion touristique. La contribution du FDT a permis de :

- Répondre à toutes demandes techniques (soutien, accompagnement, recherche) provenant des entreprises ou organismes touristiques et des municipalités du territoire : une quarantaine de demandes et projets ont été traités;
- Élaborer la planification stratégique touristique 2019-2023;
- Développer le tourisme d'affaires et participer aux deux bourses de l'Association des professionnels en congrès du Québec;
- Coordonner et animer une table de concertation en tourisme;
- Améliorer la connaissance du territoire et de ses attraits par la réalisation de travaux d'inventaire sur le terrain;
- Développer et implanter progressivement un concept de signalisation et d'aménagement des accès au fleuve;
- Contribuer au développement et au déploiement de la campagne de promotion « Matane destination gourmande »;
- Collaborer à la stratégie d'attractivité et de rétention des nouveaux arrivants par la diffusion de capsules vidéo;
- Recenser, documenter et promouvoir l'offre touristique de La Matanie sur divers médias;
- Gérer et mettre à jour les outils de promotion touristique et la vente d'espaces publicitaires (guide, site web, Facebook);
- Contribuer à la mise en valeur du patrimoine et des paysages et développer divers circuits touristiques projetés sur le site web « tourismematane.com » et en version papier pour le bureau d'accueil touristique de La Matanie;
- Participer aux activités de l'Association touristique régionale de la Gaspésie et du réseau d'accueil gaspésien;
- Planifier, organiser et coordonner la gestion du Bureau d'accueil touristique de La Matanie;
- Informer et promouvoir le service en tourisme de la MRC auprès des entreprises, partenaires et municipalités;
- Organiser l'accueil et la tenue d'activités dans le cadre de l'événement La Traversée de la Gaspésie (TDLG);
- Organiser un lancement de saison touristique et une activité de réseautage.

2.7 Le développement de créneaux d'excellence qui contribuent au positionnement de La Matanie, notamment le secteur maritime, l'imagerie numérique et la culture, l'éolien, l'agriculture, la forêt et le tourisme

À travers ses politiques d'investissement, la MRC de La Matanie a contribué au développement des créneaux d'excellence visés pour l'année 2017-2018 en soutenant les projets structurants. Ces projets se retrouvent dans la section suivante.

Les autres créneaux d'excellence ont tout de même été accompagnés de différentes façons, soit via d'autres fonds locaux ou par de l'accompagnement technique.

2.8 La mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants

Pour encadrer la gestion de son FDT, la MRC de La Matanie s'est dotée d'une *Politique de soutien aux projets structurants (PSPS) pour améliorer les milieux de vie*, notamment dans les domaines social, communautaire, culturel, économique et environnemental. Plus précisément, la *PSPS* encadre les dépenses liées à une mesure destinée à soutenir les projets structurants.

Pour définir un cadre destiné aux projets structurants pouvant faire l'objet d'un financement par le FDT, la MRC de La Matanie a instauré les trois programmes suivants :

1. Le *Programme de développement des communautés – volets intermunicipal et territorial*, lequel comprend le support aux projets structurants territoriaux;
2. Le *Programme de développement des communautés – volet local*, lequel comprend le support aux projets structurants locaux;
3. Le *Programme de soutien à la vitalité rurale*, lequel vise à favoriser la prise en charge de l'animation et de la mobilisation des communautés par les comités de développement local.

Pour cette année, la MRC a affecté la somme de 81 200 \$ pour le soutien de projets structurants locaux :

PROJETS STRUCTURANTS LOCAUX			
Promoteur	Titre du projet	Coût total du projet	Montant accordé
Municipalité de Saint-Adelme	Réfection de la toiture du centre municipal	17 131,27 \$	6 400 \$
Comité de développement local de la Rivière-Blanche	Aménagement d'un gym communautaire	7 967,20 \$	6 400 \$
Municipalité de Baie-des-Sables	Cuisine centre communautaire (électroménagers)	10 090,49 \$	6 400 \$
Municipalité de Sainte-Félicité	Amélioration de la salle communautaire et aménagement extérieur (signalisation et mobiliers)	8 500,00 \$	6 400 \$
Ville de Matane	Remplacement de l'abri et du moteur du poma #2 au Mont-Castor	95 499,25 \$	6 400 \$
Municipalité de Saint-Jean-de-Cherbourg	Parc intergénérationnel (finaliser phase 1)	27 948,96 \$	6 400 \$

PROJETS STRUCTURANTS LOCAUX			
Promoteur	Titre du projet	Coût total du projet	Montant accordé
Comité de développement local de St-René	Embauche d'une personne ressource en loisirs	18 814,00 \$	6 400 \$
Corporation de développement local de Saint-Léandre	Nouveaux sentiers à la grotte des fées	8 962,40 \$	2 400 \$
Corporation de développement local de Saint-Léandre	Soutien aux organismes	8 400,00 \$	1 500 \$
Comité des loisirs de St-Léandre	Approvisionnement en eau pour la patinoire	3 700,00 \$	2 500 \$
Corporations de développement local	Mesure de soutien à la vitalité sociale	30 000,00 \$	30 000 \$
Montant accordé		237 013,57 \$	81 200 \$

Pour cette année, la MRC a affecté la somme de 232 500 \$ pour le soutien de projets structurants territoriaux, incluant les ententes spécifiques :

PROJETS STRUCTURANTS TERRITORIAUX			
Promoteur	Titre du projet	Coût total du projet	Montant accordé
Ville de Matane	Jeux d'eau au parc des îles	227 833,19 \$	25 000 \$
Coopérative de solidarité Vertigo-Aventures	Consolidation 2017	3 089,27 \$	2 000 \$
Coopérative de solidarité Santé des gens d'ici	Mise aux normes incendie	17 300,00 \$	11 200 \$
Cuisine collective de la région de Matane	Diminution du gaspillage des aliments potentiellement dangereux	11 303,36 \$	8 800 \$
Ville de Matane	Matane Éclaté 2017	61 795,15 \$	7 500 \$
Espace F	Équipements numériques de pointe pour les artistes et les organismes	85 000,00 \$	5 000 \$
Sentier International des Appalaches SIA Qc	Développement des services guidés, autoguidés et de transport	19 576,70 \$	6 500 \$
Corporation Lire la mer	Réinstallation du musée maritime du Phare	9 000,00 \$	4 000 \$

PROJETS STRUCTURANTS TERRITORIAUX			
Promoteur	Titre du projet	Coût total du projet	Montant accordé
Club de Yacht	Réfection de la Marina de Matane	439 900,00 \$	15 000 \$
MRC de La Matanie	SANAM	51 632,24 \$	15 000 \$
FIDEL de La Matanie	FIDEL	311 000,00 \$	75 000 \$
L'ALT numérique	ALT- Numérique	224 000,00 \$	40 000 \$
Évènement PHOS	PHOS	277 000,00 \$	7 500 \$
Fondation du Cégep de Matane	Projet transport des étudiants	25 000,00 \$	10 000 \$
Montant accordé		1 763 429,91 \$	232 500 \$

La *PSPS* a donc pour but de favoriser le développement des communautés pour qu'elles soient dynamiques en misant sur un développement durable susceptible d'améliorer la condition et la qualité de vie de la population.

3. Conclusion

La MRC de La Matanie a engagé un total de 976 672 \$ dans le cadre du FDT 2017-2018. Ce troisième bilan s'inscrit dans la continuité de ce qui a pu être implanté lors des deux premières années. La MRC de La Matanie entend poursuivre sa vision d'un territoire où les partenaires du développement travaillent ensemble, de façon concertée, autant à l'échelle territoriale que locale, et où ceux-ci ont une vision commune affirmée du développement.

Pour l'année 2018-2019, la MRC de La Matanie souhaite élaborer une planification stratégique qui tiendra compte des différents vecteurs de développement local et régional et qui sera bâtie en fonction des forces et des opportunités du territoire, et ce, en collaboration avec les leaders locaux.

Ce rapport d'activités 2017-2018 du Fonds de développement des territoires (FDT) de La MRC de La Matanie a été présenté aux membres du Conseil et adopté lors de la séance du 20 juin 2018. Le document est disponible pour les citoyennes et citoyens par l'entremise du site Internet de la MRC (www.lamatanie.ca).